

Solange CORBIN : *L'Église à la conquête de sa musique*, coll. « Pour la musique », dir. Roland-Manuel, Gallimard, Paris, 1960 (310 pp., 12,50 NF).

Comme la collection à laquelle il appartient, ce livre s'adresse au grand public. Mlle Solange Corbin y présente cependant le résultat de recherches historiques personnelles considérables, et propose une vision non conformiste et parfois assez nouvelle de la musique chrétienne aux premiers siècles. Étant donné le lien très étroit de la musique et du culte à cette époque, ce livre intéresse au moins autant le liturgiste que le musicien.

Pour faire comprendre le rôle dévolu à la musique et son évolution dans la liturgie des douze premiers siècles chrétiens, l'auteur s'attache à en restituer le contexte. Le style vivant — bien qu'assez souvent embrouillé — est propre à faire sentir la culture humaine et sacrée dans laquelle prennent place les témoignages allégués. Quelques points importants sont ainsi bien mis en valeur. Tout d'abord le type de chant liturgique que représente la « cantillation » héritée de la synagogue, si différente de ce que nous appelons « musique » (pp. 62-63), et son originalité par rapport à la musique grecque savante (p. 68); le rôle de premier plan du chantre-enseignant de l'assemblée et son métier d'interprète-créateur (pp. 65 et 287). Il en ressort l'image d'un culte assez austère où l'annonce de la Parole inspirée et la célébration du mystère dominant et où l'art comme tel s'efface. « La finalité du liturgiste n'est pas celle du musicien » (p. 187). Se ralliant aux thèses d'E. Werner, l'auteur discute les influences grecques et accentue les dépendances juives et sémites dans la primitive Église.

Le grand tournant que représentent les 7^e-8^e siècles dans l'histoire de la musique chrétienne est ensuite bien marqué ainsi que toute l'originalité de l'époque carolingienne. « Le monde carolingien est le témoin ébloui d'un changement total d'horizon. » On accède progressivement à la notion de répertoire musical et la « note » conquiert peu à peu son indépendance par rapport au verbe. Le rôle du « chantre » s'en trouve profondément modifié; d'enseignant liturgique du peuple, il devient interprète et artiste professionnel. C'est alors que naissent les *scholae* de chantres. Notons que la légende franque de l'origine grégorienne des chants romains et de la schola romaine est bien située. Mais l'auteur ne prend pas parti sur la question de l'origine respective des différents répertoires de chants que nous appelons grégoriens.

Enfin l'auteur nous conduit, à travers les premières réalisations de l'*organum*, encore adhérent à la liturgie, au second grand tournant de la musique chrétienne à la fin du 12^e siècle : avec l'*organum* « écrit » de Leonnin, « c'en est fait, l'art est installé ».

Ouvrage intéressant et qui laisse pourtant insatisfait. Cela est dû en partie à son plan diffus qui amène de nombreuses répétitions ainsi qu'aux excursus qui n'éclairent souvent que d'assez loin le

sujet. Cela tient surtout à des prises de position dont la justification nous manque. Est-il vrai, par exemple, que le chant des hymnes aux premiers siècles n'est le fait que des gnostiques et des hérétiques ? Que la théorie modale « venant de Byzance en Occident, s'est... immédiatement fixée à Rome » (p. 227) et ceci, avant la fin du 7^e siècle (p. 224) ? Dans les chapitre 4 et 5 qui touchent l'Orient, bien des affirmations appelleraient des points d'interrogation. Nombreuses enfin sont les inexactitudes et même les erreurs sur des points concernant l'histoire de la liturgie (« chaque heure de la liturgie contient un seul cantique (biblique) et plusieurs psaumes », p. 133), de l'office divin, (l'office des heures serait codifié au 5^e siècle (p. 106), des rites orientaux, mais aussi dans les questions de chant elles-mêmes. Nous ne relèverons que deux points. A propos de l'antiphonie — pour laquelle l'auteur, qui se pique si souvent de ne pas recevoir les opinions toutes faites sans les confronter aux textes, accepte sans la discuter l'opinion improbable d'une alternance des versets par deux chœurs, — on lit par exemple : « les innovations psalmodiques du 4^e siècle sont qualifiées de « chant antiphonique » par saint Ephrem, saint Basile, Flavien et Diodore d'Antioche, saint Jean Chrysostome et bien d'autres » (p. 118). Or aucun des cinq auteurs cités, que je sache, ne parle d'antiphonie. (La lettre 207 de saint Basile décrit toutefois une psalmodie avec alternance, mais sans le mot « antiphonique ».) Autre point, cher à l'auteur : les chantres. Toute l'étude est commandée par l'idée *a priori* qu'il y a une opposition entre le lecteur « cleric », « récitant » pleinement liturgique, et le chantre « laïc », professionnel de la musique. (« Le chante ancien n'était pas... tout à fait cleric » (p. 230). L'était-il ou ne l'était-il pas ?) Aussi pour les besoins de la thèse, il est affirmé qu'avant Grégoire « seul le concile de Laodicée » nous a entretenu d'un chantre canoniquement désigné » (p. 166). C'est ignorer tout du « psalmiste » oriental aux 5^e-6^e siècles sur lesquels les références précises abondent ! Passons sur les vers d'Ephrem en heptasyllabes (p. 140) et autres à peu près. On reste d'autant plus indisposé que l'auteur dispense largement les leçons d'exactitude historique et de probité scientifique. Ainsi, après le passage qui traite de l'antiphonie, on lit : « On veut être précis dans ces domaines où l'on sait peu de choses; on ferait mieux d'être exact » (p. 121). *Utinam!*

On pourrait aussi relever des lacunes importantes dans ce tableau historique des dix premiers siècles chrétiens. Notons seulement le rôle décisif des mélodes syriens du 7^e siècle dans le grand tournant de la musique chrétienne : ils ont certainement influencé l'Occident; il n'en est pas question. L'origine des huit tons est rattachée au chiffre mystique de l'ogdoade, alors que son explication historique la plus obvie réside dans l'organisation liturgique des semaines par roulement à partir des Pâques-Pentecôte.

Ce livre développe quelques intuitions très justes et relativement nouvelles que l'on est heureux de voir proposées au grand public. Mais leur justification est déficiente alors que leur nouveauté même rendrait celle-ci plus nécessaire.

J. GELINEAU, s. j.